

VISITE du **CONSEIL d'ETAT** (rendez-vous devant l'entrée place du palais royal)

le Mercredi 9 mars 2016, de 17h00 à 19h00. **30 personnes / maximum** .

Créé en 1799 par Napoléon Bonaparte (Constitution du 22 frimaire an VIII) le **Conseil d'Etat** est une institution publique française. Il se distingue par sa double fonctionnalité, consultative et contentieuse.

Son premier rôle est celui de **Conseiller du Gouvernement** ; celui-ci est tenu de le consulter pour un certain nombre d'actes, en particulier les projets de loi, et de certains décrets, pour lesquels le Conseil doit donner son avis sur la forme, la légalité et l'opportunité des textes présentés. Cette mission justifie sa position de premier corps de l'Etat.

C'est aussi le juge administratif suprême. Il a toujours le dernier mot pour la réglementation des litiges entre l'Administration et les administrés.



La façade du Palais-Royal.

Il siège au Palais-Royal à Paris depuis 1875. Il comprend 300 membres dont 200 sont présents au Palais-Royal, épaulés au quotidien par 390 agents (fonctionnaires et contractuels), le 3ème tiers étant détaché à d'autres responsabilités publiques.

Cette visite exceptionnelle a été organisée grâce à l'Amiral LAUNAY, Conseiller d'Etat en service extraordinaire depuis novembre 2014 et c'est le Président Marc SANSON, président adjoint de la section de l'administration, qui devrait nous guider et nous en faire l'évocation historique.



Salle des séances